

Charte du pratiquant route



- *J'utilise un vélo en parfait état mécanique avec un équipement conforme à la réglementation*
- *Je respecte le code de la route en toutes circonstances*
- *J'adapte mon comportement aux conditions de circulation*
- *Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède*
- *Je prends les dispositions pour être visible de jour et de nuit*
- *Je choisis un parcours en rapport avec mes capacités physiques*
- *Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident*
- *Je respecte la nature et son environnement*
- *Je respecte les autres usagers de la route*
- *Je porte toujours un casque*
- *Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité ni celle des autres usagers de la route*
- *J'observe les consignes des organisateurs lors d'une randonnée*